

# DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE SAINT-ASTIER

**Stationnement à titre exceptionnel pour déménagement**  
ODP : 2026 – 89

**Le Maire de la commune de SAINT-ASTIER ;**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213.1 et suivants ;  
**VU** le Code de la Route ;

**CONSIDÉRANT** la demande de Madame Camille TALBOT, sollicitant l'autorisation de stationner deux véhicules pour son déménagement, le SAMEDI 20 JUIN 2026 et le DIMANCHE 21 JUIN 2026 de 8h00 à 18h00, devant le 37 RUE LAGRANGE CHANCEL – 24110 SAINT-ASTIER ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité et le bon déroulement de cette occupation du domaine public ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans le cadre d'un déménagement, le pétitionnaire cité ci-dessus est autorisé à titre exceptionnel à occuper le domaine public afin de réserver deux places de stationnement pour les véhicules nécessaires au déménagement, le SAMEDI 20 JUIN 2026 et le DIMANCHE 21 JUIN 2026 de 08h00 à 18h00, devant le 37 RUE LAGRANGE CHANCEL à SAINT-ASTIER.

Cette occupation sera matérialisée par panneaux.

**Article 2** : A charge pour le pétitionnaire de mettre en place la signalisation nécessaire afin de prévenir les automobilistes de cette occupation du domaine public.

**Article 3** : Tout accident qui pourrait résulter de cette occupation du domaine public incombera au pétitionnaire qui en demeure seul responsable.

**Article 4** : La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements faits par l'autorité municipale.

**Article 5** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur l'adjoint chargé de la voirie
- Monsieur le Directeur des Services Techniques
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint Astier
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Saint Astier
- La Police Municipale
- Madame Camille TALBOT

Fait à SAINT-ASTIER, le 15 Juin 2026

P / Monsieur le Maire  
L'Adjoint délégué, Éric CHEVATIER

